

ÉVALUATIONS : GARDONS LA MAIN !

À chaque alternance politique, voire à chaque ministre, sa politique éducative. Celle de Jean-Michel Blanquer n'a rien d'inédit. Si les ingrédients qu'il propose sont déjà connus, l'articulation entre eux fait la différence.

La généralisation des évaluations au CP et au CE1 à la rentrée 2018 marquera le retour d'évaluations nationales standardisées avec l'arrivée de la culture de l'évaluation et du pilotage par les résultats.

Il s'agira de mettre en place des évaluations dont la forme et le contenu détermineront aussi bien les contenus d'apprentissage à privilégier que les méthodes que le ministère cherche à imposer. Tout cela dans la logique des circulaires sur le français et les mathématiques, parues au printemps. Les évaluations au service des apprentissages des élèves n'ont de pertinence que dans le cadre du travail réel des élèves dans la classe, or le protocole proposé pour les CP dépossède les enseignants aussi bien de la conception des items que de l'analyse des résultats.

Par ailleurs, la modification des programmes prévue dès l'été 2018, avec notamment la mise en place d'attendus de fin d'année, devrait imposer un rythme d'apprentissage en contradiction avec la politique des cycles. Affirmer que tous les élèves apprennent et progressent au même rythme est une illusion sur laquelle le ministre fonde pourtant ses décisions en matière de contenu et d'évaluation.

Dans ce contexte, le SNUipp-FSU réaffirme que les enseignants sont des professionnels concepteurs et non de simples exécutants. Dans une véritable école « de la confiance », ni les élèves ni les enseignant•es ne doivent être soumis au stress permanent d'une évaluation à laquelle ils n'accordent que peu de sens. Si une évaluation par échantillon permet une analyse du système, elle ne saurait se confondre avec l'évaluation formative, conçue et analysée par les enseignants ni avec une évaluation normative de l'ensemble des élèves destinée à entrer dans une culture de l'évaluation pour piloter le système.

Les enseignant•es doivent pouvoir au contraire user de leur liberté pédagogique pour engager les élèves dans la construction de leurs apprentissages et ce dans le but de favoriser et démocratiser la réussite de tous.



« LES ÉVALUATIONS STANDARDISÉES FONT SOUVENT L'OBJET D'UNE INSTRUMENTALISATION POLITIQUE »

Deux questions à Pierre Merle, professeur de sociologie, ESPE de Bretagne

Une même évaluation peut-elle servir à évaluer le système éducatif et le progrès des élèves ?

Les évaluations standardisées des compétences des élèves sont réalisées soit par le ministère, soit dans le cadre d'évaluations internationales (PIRLS pour l'école élémentaire). Le but de ces évaluations est d'établir des bilans réguliers et de comparer ceux-ci. Ces évaluations font souvent l'objet d'une instrumentalisation politique. À partir d'interprétations sommaires, le ministère décide parfois de recentrer davantage les apprentissages sur « les fondamentaux ».

Ces évaluations ne sont pas appropriées pour guider le travail de l'enseignant dans sa classe. Celui-ci a besoin d'évaluations régulières beaucoup plus précises, en rapport direct avec ses séquences d'apprentissage afin de construire les feedback nécessaires à l'égard des

élèves pour lesquels les compétences visées ne sont que partiellement, voire pas du tout, atteintes. Penser que le travail pédagogique du professeur dans sa classe puisse être piloté par des évaluations nationales manifeste une méconnaissance du travail pédagogique effectif que le professeur doit réaliser.

« Penser que le travail pédagogique du professeur dans sa classe puisse être piloté par des évaluations nationales manifeste une méconnaissance du travail pédagogique effectif que le professeur doit réaliser »

À quelles conditions une évaluation est-elle au service des élèves et des enseignants ?

Pour être utile, cette évaluation doit être anonyme afin d'éviter les « comparaisons sociales forcées » entre élèves. Celles-ci réduisent l'estime de soi scolaire des élèves

les plus faibles et leur capacité d'engagement dans la tâche. Une évaluation efficace nécessite aussi de créer du bien-être éducationnel et un climat de confiance. Le stress et la peur de l'échec sont à l'origine de « pensées distractives », diminuent les ressources intentionnelles des élèves, et freinent leurs progressions scolaires.

Cette évaluation efficace doit être associée à une « pédagogie explicite », fondée sur une alternance, propre à chaque classe, entre d'une part le guidage collectif des élèves et, d'autre part, leur mise en autonomie progressive associée à un guidage individualisé. La réduction des effectifs des classes favorise de façon sensible la mise en œuvre de cette pédagogie.

Dernier ouvrage de Pierre Merle paru : « Les pratiques d'évaluation scolaire. Historique, difficultés, perspectives, PUF », 2018.

LES NOUVELLES ÉVALUATIONS : KÉSAKO ?

Évaluations standardisées nationales au CP / CE1 à la rentrée 2018

Des évaluations standardisées en français et en mathématiques concerneront toutes les classes de CP et de CE1 de mi-septembre à début octobre.

Quel support ?

Des cahiers devraient être transmis aux écoles, quelques expérimentations seront menées sur tablettes pour des écoles volontaires.

Quel contenu ?

Au CP, 60 à 70 items porteront sur la compréhension de textes entendus, la discrimination de sons, la reconnaissance de lettres et les correspondances entre les trois graphies. Au CE1, une évaluation

individuelle de fluence en lecture sera proposée. D'autres items porteront sur la reconnaissance et l'orthographe de mots fréquents. On constate en CP comme en CE1 l'absence de production écrite. Les épreuves de mathématiques moins nombreuses (30 à 35 items), semblent moins sujettes à caution mais en excluant la manipulation, permettront-elles de distinguer comptage-numérotage / comptage-dénombrement ?

Quelles analyses et remédiations ?

Toutes les données seront à saisir en ligne par les enseignants. Plus de 100 items pour chaque élève, soit une charge de travail très lourde. L'application générera des profils à chaque niveau : classe,

école, circonscription, département, académie, national. Le ministère constituera des indicateurs nationaux. Des outils de remédiation « clés en main » sont en cours de réalisation.

Un kit de présentation aux familles

Il sera adressé aux directions d'école pour présenter ces évaluations. À ce jour le contenu de ce kit n'est pas connu.



TESTS STANDARDISÉS : UNE PRÉOCCUPATION INTERNATIONALE

L'évaluation était au centre du Congrès du syndicat italien UIL Scuola, en mai 2018. Les échanges entre syndicats de différents pays ont permis d'établir le constat que partout, les tests standardisés deviennent la règle et ont des impacts négatifs sur les écoles, les enseignants et les élèves. L'obsession des performances et des résultats comparés, tant au niveau national qu'international, produit des savoirs étriqués,

ignore la contextualisation des processus d'apprentissage et appauvrit le débat démocratique sur les politiques éducatives. Le management par les résultats des élèves conduit parfois les enseignants à mettre en œuvre des stratégies de contournement, comme le bachotage ou le non-respect des consignes de passation, qui participent à une remise en cause de leur professionnalité.

PAYS ANGLO-SAXONS : TO TEST OR NOT TO TEST ?

Des évaluations à fort enjeu

Installées depuis trente ans dans les pays anglo-saxons, des évaluations standardisées impactent fortement le travail enseignant. Aux Etats-Unis, en l'absence de programmes fédéraux, les évaluations exercent un fort contrôle sur les enseignants dont la rémunération et l'affectation peuvent dépendre des résultats.

En Angleterre, dans le contexte d'une dérégulation de la carte scolaire, les protocoles standardisés participent d'une mise en concurrence des écoles. Des indicateurs publics nourrissent les stratégies de fréquentation des familles. Cette pression indirecte favorise l'émergence de pratiques pédagogiques uniformisées, orientées vers l'amélioration des données chiffrées.

Quelles conséquences ?

Les effets pervers de ce type d'évaluations sont bien connus de la recherche. D'abord bachotage (« teaching to the test ») et réduction du curriculum scolaire : les

disciplines concernées sont privilégiées au détriment des autres. Cet appauvrissement des enseignements renforce les inégalités sociales dans l'accès aux savoirs et à une culture partagée.

D'autant que les élèves les plus en difficulté sont souvent mis l'écart et plus tard victimes de décrochage scolaire.

L'imposition d'outils standardisés entretient également la déprofessionnalisation d'un corps enseignant démotivé car dessaisi de l'acte d'évaluer, partie intégrante du métier.

Des évaluations combattues

En Angleterre, l'action combinée des familles et des syndicats a permis d'obtenir l'abandon programmé des évaluations CP, génératrices de stress pour des enfants de 5/7 ans, dont la confiance et le moral sont en berne... La mobilisation « Our children is more than a score » s'amplifie afin d'obtenir également l'annulation des tests de première et dernière année du primaire.



« DES ÉVALUATIONS CLASSANTES SANS REGARD SUR L'ORIGINE DES ERREURS DE L'ÉLÈVE »

Deux questions à Bernard Rey, Professeur d'université en sciences de l'éducation"

Des évaluations standardisées en CP et CE1 l'an prochain. Peut-on craindre une dérive à l'anglo-saxonne ?

Oui. Les évaluations standardisées, faites d'épreuves conçues avec des critères et indicateurs nationaux, permettent de comparer les résultats des élèves entre eux. Or ce qui est utile à l'apprentissage d'un élève c'est-à-dire d'avoir des indications sur ce qu'il a compris ou non, sur l'origine de ses erreurs, est là absent.

Les épreuves telles qu'elles sont conçues permettront des comparaisons entre élèves, classes, écoles, régions. On n'ajuste donc pas la pédagogie pour faire réussir mais on classe les élèves en fonction de leur niveau et cela permet de commander leur fonction dans la société. Elles ont une fonction « classante ». Cela correspond au « New public management » qui est en effet d'origine anglo-saxonne.

« Ce qui est utile à l'apprentissage d'un élève c'est d'avoir des indications sur ce qu'il a compris ou non, sur l'origine de ses erreurs »

Que peuvent faire les enseignants pour l'éviter ?

C'est compliqué. Collectivement ils peuvent exiger que les résultats ne soient pas rendus publics. Cela évitera la stigmatisation. Mais cela nécessite un réel rapport de force.

Individuellement les enseignants risquent de préparer les enfants aux épreuves. C'est le risque du bachotage. Mais cela enlève l'intérêt de la comparaison. Ils entraîneront les élèves et ne sont plus concepteurs mais exécutants. Or l'école doit avoir une autre ambition.

L'évaluation est une composante importante de notre pratique pédagogique. Elle n'a d'intérêt pour la réussite des élèves que si elle est pensée par tous les enseignants de l'école, en lien direct avec le travail mené dans les classes.

Le SNUipp-FSU 93 invite donc les équipes à s'emparer de cette question :

- **En débattant collectivement de cette situation.**
- **En décidant : - de ne pas faire passer les évaluations CP et CE1 imposées, ou - de ne pas en faire remonter les résultats.**

Quelles que soient les décisions prises par les équipes enseignantes, le SNUipp-FSU 93 sera présent à leurs côtés afin de défendre leurs choix pédagogiques.

- **En n'utilisant pas le «kit de présentation»** que le directeur-trice est censé présenter aux parents d'élèves.

DES ÉVALUATIONS POUR QUOI FAIRE ?

Le ministre invoque le caractère inégalitaire de notre système scolaire pour justifier ses réformes. Il déploie un arsenal de textes et protocoles qui dévoilent de manière plus explicite son projet pour l'école.

... pour imposer des méthodes

Les évaluations CP sont sans ambiguïté : les items proposés aux élèves reprennent, pour la quasi-totalité, des savoirs et habiletés privilégiés par une approche grapho-phonémique de la lecture. Alors que la même approche avait été préconisée dès 2005 puis institutionnalisée dans les programmes de 2008, les résultats de PIRLS 2016 mettent en évidence une baisse des compétences en langue des élèves scolarisés entre 2006 et 2015 (donc soumis aux préconisations de 2005 puis aux programmes de 2008). Ce ne sont pas les questions de codage-décodage qui posent problème mais la compréhension.

Le ministre ne peut l'ignorer. Il fait le choix de rendre plus difficile l'entrée dans la culture de l'écrit pour les élèves éloignés de la culture scolaire. La « méthode miracle » deviendra pourtant quasi incontournable du fait du contenu des évaluations.

... pour infléchir les pratiques

Le ministre puise son inspiration dans les pays anglo-saxons, où les outils pédagogiques sont utilisés à des fins de management. Il s'agit en fait de dé-professionnaliser le métier enseignant pour en faire un instrument des politiques éducatives à l'œuvre. Dans les évaluations standardisées, la place des enseignant·es est réduite à celle d'« agent de passation ». La dimension pédagogique qui relève de choix de l'enseignant et le contexte de la classe sont ignorés. L'analyse des résultats comme la conception des items est retirée aux enseignant·es.

... pour piloter le système éducatif

Il s'agit bien d'un changement de paradigme avec une entrée assumée dans la « culture de l'évaluation » et le pilotage par les résultats. C'est ainsi que les évaluations des élèves deviennent un instrument pour orienter les pratiques, les uniformiser en vue d'infléchir de l'intérieur les finalités du système éducatif. Nul besoin d'inscrire le recours à la méthode syllabique stricte dans les textes pour l'imposer dans les classes, le ministère compte sur la pression des familles et de la hiérarchie. Dans ces conditions, c'est bien la professionnalité des enseignant·es qui est attaquée. En perdant la maîtrise des outils, mais aussi des gestes professionnels, c'est la dimension de conception du métier qui est remise en cause. Ainsi dépossédés de leur expertise, la perte du sens guette les enseignant·es.